

Conseil Municipal de commune de Thoirs

Réunion du 08 avril 2019

Le présent avis de conseil, le cas échéant accompagné de notes, est communiqué au conseil municipal de la commune de Thoirs, ainsi qu'aux membres du conseil municipal, d'un côté et le reste de la collectivité de l'autre par le président de la Mairie de Thoirs, Lionel AVOINE, Maire de Thoirs, 10 rue de la République, 42100 Thoirs (FRANCE), Téléphone 04 77 33 12 13, Courriel thoirs@wanadoo.fr, Site Internet www.thoirs.fr, ainsi qu'au Maire de Thoirs, Monsieur Lionel AVOINE, 10 rue de la République, 42100 Thoirs (FRANCE).

Objet

Présentation de l'état de l'année 2018 de l'exercice 2018/2019, de l'année 2019/2020 et de l'état d'attente, d'un état de l'exercice 2019/2020 et l'état d'attente 2020/2021.

Le présent avis de conseil, est communiqué par courrier électronique.

Le conseil municipal de commune de Thoirs, 10 rue de la République, 42100 Thoirs, 04 77 33 12 13.

Seance numero : 2019

ORDRE DU JOUR

- Budget prévisionnel 2019 ;
- Taxe d'habitation 2019 ;
- Intermunicipalités communales de Thoirs (Mairie) ;
- Fonction d'une partie de charbonnier de Thoirs ;
- Déplacement de clôture de randonnée - les rivières - en amont des Cailloux ;
- Subvention aux associations ;
- Intermunicipal 2019 (à 50%) ;
- Services d'eau.

Mention le Maire délégué au Conseil Municipal de leur vouloir l'ordonner à signer deux points à l'ordre du jour :

- Point des Attentes d'un particulier ;
- Subvention communale pour réaliser l'ouvrage abbattoires.

Seance numero de conseil pour l'ajout de ces points à l'ordre du jour.

Letture et approbation du procès-verbal de la séance du conseil municipal du 07 mars 2019.

A. État de répartition 2018, 2019, 2020 et l'exercice 2020

Le Budget Prévisionnel 2019 présenté par le maire au sein de conseil municipal chapitre par chapitre (annexes ci-jointes) est :

En section de fonctionnement

Dépense

Chapitre 01 – charges de caractère général	56 076,00 €
Chapitre 02 – charges de personnel	500 000,00 €
Chapitre 03 – charges de gestion courante	21 374,00 €
Chapitre 04 – charges financières	22 000,00 €
Chapitre 07 – charges exceptionnelles	0,00 €
Chapitre 08 – dépenses imprévues	20 000,00 €
Chapitre 09 – dépenses à la suite d'investissement	20 000,00 €
Chapitre 09 – dépenses aux associations	0,00 €

Recette

Chapitre 05 – autres impôts	10 000,00 €
Chapitre 06 – subvention de charges	4 000,00 €
Chapitre 10 – produits des services	0,00 €
Chapitre 11 – impôts et taxes	227 700,00 €
Chapitre 12 – subvention et participations	70 000,00 €
Chapitre 13 – autres produits de gestion courante	40 000,00 €
Chapitre 17 – produits exceptionnels	0 000,00 €
Chapitre 18 – opérations avec services	0 €

En section de fonctionnement recettes et dépenses (Chapitres 1 à 18)

Section d'investissement

Dépense

01 – Travaux d'équipement matériel collectif	500 000,00 €
Chapitre 19 – investissement des emprunts	177 000,00 €
Chapitre 20 – immobilisations incorporelles	0 000,00 €
Chapitre 21 – immobilisations corporelles	0 000,00 €
Chapitre 22 – immobilisations corporelles en cours	0 €
Chapitre 23 – opérations avec services	0 €

Recette

Chapitre 01 – revenus de la section de fonctionnement	22 000,00 €
Chapitre 04 – opérations d'ordre entre sections (fonctionnement)	0,00 €
Chapitre 10 – subvention et fonds divers	170 000,00 €
Chapitre 13 – subvention d'investissement	40 000,00 €
Chapitre 14 – emprunts	50 000,00 €

Les Recettes et Recettes d'investissement (Chapitres 1 à 23) 26 200,00 €

Le Budget Prévisionnel 2019 présenté au conseil municipal le 08/04/2019 est :

Tout de conseil, communiqué.